

ment, et établir ses relations avec les services d'information des autres ministères du gouvernement, avec le Conseil du Trésor et avec le Parlement.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales croit que le statut incertain d'Information Canada doit être précisé le plus tôt possible, de préférence par l'adoption d'une loi. Le rapport examine d'autres domaines et nous verrons que les critiques à l'adresse d'Information Canada entendues au cours des audiences du Comité, dans la presse et au Parlement, découlent du manque de directives précises.

Sans mandat précis, aucune organisation et surtout aucune organisation gouvernementale ne peut éviter des secteurs d'activités qui ne lui appartiennent pas, ni les enchevêtrements d'une bureaucratie engendrée par un accroissement illimité. Information Canada a été jugée sous ces deux rapports et trouvée en faute par les critiques de la presse et du Parlement. On ne doit pas blâmer les critiques d'avoir perçu les défauts d'Information Canada, mais les résultats peu encourageants doivent être connus pour donner plus de perspective à cette situation. Le Comité est très conscient de ces fautes, mais reconnaît également qu'Information Canada a dû œuvrer malgré ces désavantages. Nous rappelant les commentaires de Winston Churchill sur le Bolchevisme, les critiques d'Information Canada ont soutenu qu'il aurait fallu l'étrangler dès sa naissance. Est-ce que l'infanticide bureaucratique devrait être une méthode recommandée pour la réorganisation gouvernementale, on ne peut en décider ici. Information Canada a été lancée dans la controverse politique dès le départ, et c'est un fardeau que peu de ministères ont connu. Il a également fait l'objet de pressions internes et externes depuis sa création.

Même si Information Canada n'est pas un ogre bureaucratique ni un ornement aux frais du contribuable, ses activités doivent faire l'objet d'une réglementation et de contrôle plus sévères.